

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDOLET**

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.42  
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

**ANNONCES**

**AU HAVRE**..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul. de Strasbourg.  
L'AGENCE HAYAS, 8, place de la Bourse, est  
seule chargée de recevoir les Annonces pour  
le Journal.  
La PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF  
**J.-J. CASPAR - JORDAN**  
Téléphone : 14.80  
Secrétaire Général : TH. VALLÉE  
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

## Les autres Chiffons de papier

Ne nous illusionnons pas trop sur la famine allemande. Écrivains-nous à cette place, il y a quelques mois. N'écoupons pas trop, non plus, leur manque de munitions. Il est peu vraisemblable qu'un pays aussi méthodique, aussi organisé que l'Allemagne, n'ait point envisagé tous les aléas de la situation terrible qu'il créait et n'ait cherché à réduire le plus possible, par une longue et minutieuse préparation, la part des surprises de la guerre.

Les événements nous ont encore raison. La disette allemande n'est pas encore devenue la raison déterminante de la capitulation, et l'ennemi fait plus que jamais une large dépense de munitions.

Sans aucun doute la vie matérielle est devenue difficile et chère en Allemagne. Ne l'est-elle pas dans tous les pays en guerre et même chez ceux qui ne le sont pas et qui souffrent indirectement des malheurs voisins ?

Mais on n'a pas encore appris par la voix d'un neutre qu'un Allemand fut mort de faim. On s'est plutôt attaché à-là-bas à proclamer bien haut que le pain blanc était revenu, que les porcs gras et roses se portaient bien. L'entrée en table du pain K, qui marqua une phase des inquiétudes gastronomiques de l'autre côté du Rhin, apparaît aujourd'hui comme une manœuvre, une petite comédie de cuisine destinée à égarer l'esprit de l'adversaire.

Les feuilles publiques allemandes si fortement censurées, d'ailleurs, autour de ces menaces de famine, famine de blé, famine de cuivre, un bruit assez significatif et retentissant pour qu'on ne devinât point la une tactique. L'effulgence véritable, surtout dans une Allemagne orgueilleuse et disciplinée, ne se traduira pas ainsi ouvertement par l'intermédiaire des gazettes officielles.

Leur propagande n'aura pas été inutile, puisqu'elles se sont appliquées à recommander aux ventres allemands des principes d'abstinence qu'ils ignoraient totalement, et que cette croisade de presse autour de la disette prochaine, se résume surtout en une exhortation contre le péché national de la gourmandise.

Le blocus aurait pu faire serrer les ceintures, et il l'eut fait à son gré si les pays neutres n'étaient venus au secours de l'ogre teuton. La « neutralité bienveillante », dont on parle dans les traités, n'est en réalité qu'une complicité déguisée. Vous savez dans quelles proportions insaisissables sont tout à coup montées les importations de certains pays non belligérants, en ce qui concerne les denrées alimentaires, les métaux et les euirs.

Mais il est une autre famine allemande dont la presse d'outre-Rhin n'a pas parlé — et pour cause — et qui, celle-là, est aujourd'hui pour l'Allemagne autrement plus grave que la disette économique.

Elle amène rapidement la Germanie au bord de l'abîme. Nous ne serions pas surpris qu'elle contribuât pour une très large part au mouvement qui la précipitera dans la nuit de la débacle.

Plus que de pain, plus que de projectiles, l'Allemagne a maintenant besoin d'or. Sa façade financière déjà passablement lézardée se disloque et s'effondre. Longtemps elle a pu vivre sous le couvert de cette façade tapissée de billets de banque. On peut même dire que l'état d'illusion de fortune fut sa situation familière. L'épargne n'existe pas dans ce pays. On y engage sans cesse l'avenir sur les résultats du présent. Si un tel régime fut extrêmement favorable au développement intensif du commerce, il eut pour conséquence d'empêcher de consolider les résultats. Il a tout simplement creusé au pied de la charpente qui soutenait la fortune fiduciaire de l'Empire des trous où cette charpente est en train de glisser.

L'enceinte allemande représente une somme tout à fait insignifiante en regard de la monnaie de papier. Or, plus que jamais, cette monnaie-là abonde.

Elle permet naturellement les échanges entre Allemands et conserve chez eux une apparence de valeur. Mais l'heure vient où il faut demander assistance à l'étranger, et celui-ci se soucie bien peu de ces autres chiffres de papier.

Il sait ce qu'en vaut la rame, il sait que ce billet, à la première menace de paix, verra son cours tomber plus rapidement que la morgue allemande, il sait fort bien, ce neutre pratique, que la faillite règne en Allemagne à l'état endémique et qu'il suffit désormais d'une petite poussée pour précipiter la désagrégation fatale.

tue, mais banqueroutière, et les banquiers allemands luttent pour obtenir une liquidation judiciaire. S'ils désirent sauver quelque chose du naufrage financier, ils doivent arrêter la guerre maintenant et liquider le petit actif qui reste.

Il est de toute évidence que la situation financière allemande représente le péril le plus sérieux, le plus immédiat de l'Empire. L'Allemagne était, il y a un an, à la veille d'une crise commerciale effrayante. Elle s'est jetée à corps perdu — c'est le mot — dans la tragique aventure de la guerre pour éviter l'effondrement de son crédit. Le kaiser a cherché le suprême refuge dans ce qu'on a appelé la « banqueroute héroïque ». Il n'aura retardé que de quelques mois l'inévitable dénouement.

Dans cette immense et définitive débacle, la Germanie laissera plus que sa fortune matérielle. Elle a déjà abandonné l'honneur.

Et ce sera la juste et bruyante fin d'un peuple qui, un instant, apparut grand, orienté vers de hautes destinées, et qui eut pu l'accomplir en servant la Sagesse, le Droit et la Justice, mais qui a sacrifié tout cela à ses instincts ataviques de Huns, à ses innombrables appétits de peuple de barbarie et de proie.

**M. Poincaré reçoit les grands blessés**  
A la Gare de la Chapelle  
Le président de la République, accompagné du général Duparge et de M. Decori, s'est rendu hier matin, à 8 h. 1/2, à la cantine installée à l'Union des Femmes de France à la gare des marchandises de La Chapelle, pour y recevoir 70 grands blessés, retour d'Allemagne.

MM. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat des services sanitaires, le directeur du service de santé, le préfet de la Seine et le préfet de police attendaient le président.

Un déjeuner était servi aux grands blessés dans des pavillons fleuris par la Ville de Paris.

La visite de M. Poincaré donna lieu à des scènes particulièrement émouvantes.

**M. Augagneur à Toulon**  
M. Victor Augagneur, ministre de la marine, a visité les ateliers de constructions navales et d'artillerie de Toulon, il a constaté l'accélération qui s'est produite dans la fabrication des munitions.

**LES PRISONNIERS DE GUERRE en Allemagne**  
Parmi les médecins-majors et les militaires du personnel sanitaire français qui viennent de rentrer en France après avoir subi une plus ou moins longue captivité en Allemagne, se trouve M. Albert Aveline, le jeune danseur de l'Opéra. Il était brigadier infirmier. Blessé sur le champ de bataille au mois d'août dernier (il a été depuis lors proposé pour la médaille militaire), il fut fait prisonnier. Après avoir été soigné dans une ambulance allemande, il fut interné dans un camp d'Allen-Grabow, où il resta une dizaine de mois. Il avait pour compagnon de captivité le dessinateur Joe Bridge, l'aviateur havrais Chevillard, le comique Chevalier, le comédien Louis Tunc. Grâce à ce petit groupe, l'esprit parisien répandait parfois sa gaieté dans la monotonie du camp où Russes, Anglais, Belges et Français supportaient en s'entraînant leur pénible sort.

Il obtint l'autorisation d'organiser des concerts et fonderait ainsi le « Théâtre de Grabow ». Chevalier chantait ses chansons nettes, Tunc récitait des monologues, Aveline dansait. On jouait aussi des revues composées par Joe Bridge : la Conférence de la Paix fut un grand succès. Aveline figurait le « Dieu de la discord ». Les spectateurs allemands n'étaient pas les moins assidus, bien que les traits et les allusions leur échappassent le plus souvent. La recette de ces représentations servait à améliorer le sort des prisonniers pauvres. Elle servait aussi à réunir les fonds nécessaires à l'érection d'un monument à la mémoire des Français morts pour la patrie. C'est le médecin-major Baral qui est l'organisateur de cette œuvre. Le sculpteur Fabre, lui aussi prisonnier, a composé une maquette : une dalle tombale surmontée d'une stèle portant une inscription.

Les souvenirs de M. Aveline sont de tout ordre. Nous nous bornons à en rapporter quelques-uns. Un jour l'empereur d'Allemagne visita le camp d'Allen-Grabow. Il s'arrêta devant un soldat français et remarquant le numéro du régiment cousu au col de la capote, il lui dit : « Ah ! vous êtes du... d'infanterie ! Vous tenez donc garnison à S... Je connais S... J'y fus en... dernièrement. Maintenant c'est mon fils qui m'y remplace. Je logeais chez Mme L... ». Alors le petit soldat français leva les bras en l'air : « Mme L... mais je la connais très bien ! Si je la connais, ce vous croit ! » Et se tapant la cuisse d'une claque sonore : « Mais je ne connais que ça ! Tenez, sa maison est sur la petite place. Vous tournez le coin de la rue... » Mais le kaiser s'éloigna du petit Français exubérant... Un général de la suite survint alors et dit la voix sévère : « Vous savez à qui vous parlez ? » Et l'autre, du même ton enjoué : « Bien sûr, c'est à Guillaume I... »

## LA GUERRE

353. JOURNÉE

### COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 21 juillet, 15 heures.

En Artois, la nuit a été marquée par une canonnade autour de Souchez et de Neuville.

Soissons a été bombardé au cours de cette nuit.

Dans la forêt d'Apremont, l'ennemi a attaqué nos positions de la Tête-à-Vache et de Vaux-Fery. Il a été complètement repoussé.

Dans les Vosges, de vives actions d'infanterie se sont déroulées dans l'après-midi hier et dans la nuit sur les hauteurs qui dominent à l'Est la vallée de la Fecht du Nord. Nous nous sommes rendus maîtres d'une partie des organisations défensives allemandes. Nous avons notamment progressé jusqu'à une faible distance de la crête du Linge.

Trente avions ont bombardé, hier, la gare de Conflans-en-Jarnisy, bifurcation importante. Trois obus de 155 et quatre obus de 90 ont été observés comme bien placés sur la gare. Le dépôt des locomotives a été atteint par les obus de 155.

Trois avions ont été mis en fuite par nos avions de chasse qui accompagnaient l'escadre ; un avion a été obligé d'atterrir rapidement.

Deux avions ont, hier après-midi, bombardé de nouveau la gare de Colmar. Quatre obus de 155 et quatre obus de 90 sont tombés sur les voies.

Paris, 23 heures.

En Artois, canonnade continue. Lutte à coups de torpilles et de grenades autour de Souchez. Aucun engagement d'infanterie.

Aux lisières orientales de l'Argonne, l'ennemi est parvenu à prendre pied dans une tranchée qui formait le saillant avant de nos lignes.

Entre la Meuse et la Moselle, violent bombardement à la Tête-à-Vache, dans la forêt d'Apremont et au bois Le Prêtre.

Une vingtaine d'obus ont été lancés sur Saint-Dié.

### Official Report of the French Government

July 21<sup>st</sup> 1915. — 3 p.m.

In Artois, there was a canonnade round Souchez and Neuville.

Soissons was bombarded in the course of last night.

In the forest of Apremont, the enemy attacked our positions of the Tête-à-Vache and Vaux-Fery. They were completely repulsed.

In the Vosges, lively infantry actions took place in the afternoon and night on the hills commanding at the East the valley of the Northern Fecht. We took a part of the defensive organizations of the Germans. We have

advanced up to a small distance from the ridge of the Linge.

Thirty aeroplanes bombarded the station of Conflans-en-Jarnisy, yesterday, which is an important junction. Three shells of 155 and four of 90 were seen to fall directly on the station. The locomotive depot was struck by the shells of 155.

Three aeroplanes were driven off by our armed aeroplanes: one aviatik was obliged to land rapidly.

The station of Colmar was again bombarded, yesterday afternoon, by two of our aeroplanes: eight shells were dropped on the lines.

Three aeroplanes were driven off by our armed aeroplanes: one aviatik was obliged to land rapidly.

The station of Colmar was again bombarded, yesterday afternoon, by two of our aeroplanes: eight shells were dropped on the lines.

## A LA VEILLE

d'importants Evénements en Orient

C'est à la Gazette de Lausanne que nous empruntons la note suivante. Elle a son intérêt :

Très prochainement, l'attention de l'Europe se portera ailleurs, « un événement de la plus grande importance se prépare », me disait ce soir une personnalité très renseignée et de haute autorité, également très au courant des affaires, me disait : « Dans deux ou trois jours, nous aurons un événement très important. Il nous faut attendre quelques jours encore. Sur le front italien, un accord aura, suivant toute probabilité, été enregistré dans un avenir prochain la conquête par les Italiens d'une position essentielle. Mais, en outre, on peut s'attendre à des surprises du côté de l'Orient. »

On annonce, et cela non seulement dans la presse, que les Turcs qui défendaient les Dardanelles sont à court de munitions. Il y a une huitaine de jours, la Gazette de Lausanne a publié, en violation stricte de la neutralité, un article de fond sur la situation de la Turquie, habilement dissimulé dans des tonneaux de bère.

Le manque de munitions va donc devenir fatal à la Turquie. L'impuissance de la chute des Dardanelles oblige, en outre, la Grèce à prendre une décision et, en effet, on constate les prodromes d'un accord de ce pays avec les puissances de l'Entente. Ainsi l'Angleterre a conclu avec la Grèce un accord d'armes, lequel elle s'engage à construire immédiatement les sept navires de guerre de différents types que la Grèce avait commandés aux chantiers anglais et sur qui l'Angleterre avait mis l'embargo au début des hostilités, dans le but de se les approprier. La construction de ces navires était presque achevée. L'Angleterre prend de plus à sa charge l'exécution de frais de construction occasionnés par le renchérissement des matériaux et de la main-d'œuvre depuis une année. Ce sont là des conditions que l'on n'accorde d'habitude qu'à ses alliés. La mission navale anglaise en Grèce, dont on avait annoncé le retour en Angleterre, va désormais rester en Grèce. Ajoutez à cela la démission du ministre grec des affaires étrangères, M. Zographos.

Il y aurait encore d'autres signes des temps importants à signaler, mais ils ne sont pas encore assez précis pour qu'on puisse les discuter dans une lettre destinée à la presse. L'impression qui en résulte est que dans le courant du mois d'août, le campagne prendra une tournure entièrement nouvelle.

### COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 21 juillet.

Notre vigoureuse offensive sur tout le front, le long de l'Isone, a été continuée hier avec progrès, surtout sur le plateau de Carso où, à la fin de la journée, on avait conquis d'autres tranchées et fait 500 autres prisonniers, dont 5 officiers.

Malgré les fatigues d'une lutte dure et opiniâtre qui se prolonge jusqu'au soir, nos troupes réussissent à se renforcer rapidement sur les positions conquises et à y résister avec une confiance absolue qui ont été prodromes par l'ennemi pendant la nuit. L'action continue à se développer.

Situation sans changement sur le restant du théâtre des opérations.

### COMMUNIQUÉS RUSSES

(Grand Etat-Major)

Petrograd, 20 juillet.

Dans la région de Riza-Chavli, la progression de l'ennemi a continué pendant le 19 juillet sur le front Grunhof-Zagory-Krupy.

Dans la région du trans Niemen, l'ennemi a mené une attaque partielle contre les tranchées d'un de nos régiments au Nord-Est de Suvalki, près du village de Glocoski R. W. tranchées qui étaient vivement disputées depuis le 14. Dans la nuit du 18 au 19, l'ennemi soutenu par de nombreuses batteries, a réussi à occuper les tranchées de quelques détachements, que nous avions repris hier.

Sur le front de la Norw, combat partiel d'artillerie, le 19 juillet, engagements d'artillerie.

Le 18 juillet, l'artillerie de siège de la forteresse de Novogorogievka a bombardé avec succès les têtes de colonnes ennemies.

Entre la Vistule et le Bug, l'ennemi, le 19, s'est prudemment approché de notre front ; sur le Bug, les attaques de l'ennemi, dans la région de Krylow à Sokal, ont continué. Dans la région de Sokal, l'ennemi s'est étendu un peu sur la rive droite.

Sur le Danister, après un combat opiniâtre sur le front précédent pendant le 19, nous avons pris environ 500 prisonniers et 5 mitrailleuses.

### SUR L'ISONZO

Rome, 21 juillet.

Les Autrichiens, en se retirant, ont détruit les ponts sur l'isonzo, faisant sauter les arches.

Le génie italien a réparé rapidement les dégâts et, en présence des autorités militaires, le railway Montafione-Cervignano a pu reprendre son service.

### Le taux d'intérêt

Le garde des sceaux vient de déposer à la Chambre un projet de loi qui comporte l'article unique suivant :

Est suspendue pendant la durée de la guerre et jusqu'à une date qui sera fixée par décret après la cessation des hostilités l'application des dispositions de la loi du 3 septembre 1907 portant limitation du taux de l'intérêt conventionnel en matière civile.

### La Médaille militaire au Général Gouraud

Le Journal Officiel publie l'arrêté du ministre de la guerre conférant la médaille militaire au général Gouraud, commandant le corps expéditionnaire d'Orient. Cet arrêté est ainsi conçu :

Article unique. — Est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire à compter du 10 juillet 1915 :

Gouraud (Henri-Joseph-Eugène), général de division, commandant le corps expéditionnaire d'Orient :

## ABONNEMENTS

Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....

Autres Départements.....

Union Postale.....

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

## Appel de M. Roosevelt au peuple américain

On télégraphie de New-York au Times que l'ancien président Roosevelt a adressé à la nation américaine un appel ardent tendant à rejeter la politique de la paix à tout prix.

Dans cet appel, M. Théodore Roosevelt déclare que la politique de terrorisme poursuivie par l'Allemagne, et qui n'a réussi à intimider ni l'Angleterre, ni la France, ni la Belgique, ni la Russie, ni l'Italie, ni la Serbie, est arrivée à inspirer un certain espoir aux gens d'Amérique. Il n'y a pas, dit-il, d'attitude morale plus basse que celle de la neutralité timide entre le bien et le mal.

M. Roosevelt est d'avis que le manque de décision des Etats-Unis, en présence du crime de l'usurpation, est plus méprisable que le crime lui-même.

## Sur le Front Italien

Une Grande Victoire italienne

Les détails reçus confirment que la bataille qui s'est livrée l'undi entre Sagrado et Gorizia a été une grande victoire italienne.

La bataille a duré deux jours et le combat a été acharné des deux côtés.

Les Autrichiens, soutenus par des ouvrages de défense formidables, ont opposé une résistance tenace, mais ont dû céder devant l'élan irrésistible des troupes italiennes, qui ont pris à l'ennemi beaucoup de matériel de guerre.

D'après les renseignements donnés dans les cercles militaires, le nombre des prisonniers autrichiens en Italie dépasse déjà vingt mille.

## Sur le Front Turc

Les torpilleurs russes coulent des voiliers turcs

Les torpilleurs russes ont aperçu une flottille turque composée de 30 voiliers et portant à Trebizonde du matériel de guerre destiné à l'armée qui combat dans la région de Tchokreh ; ils l'ont attaquée et ont détruit les voiliers à coups de canon ; les équipages des voiliers ont été faits prisonniers.

## Le ravitaillement de la Turquie

Le journal Hestia informe que l'Allemagne continue à expédier des munitions à Constantinople par chemin de fer. En gare de Pétal, deux caisses de dynamite adressées à la légation d'Allemagne ont été saisies. Plusieurs caisses d'explosifs expédiés à Constantinople ont été saisies également sur dénonciation par les autorités roumaines.

## La Bataille du 28 juin

M. Ashmead Bartlett publie dans les journaux anglais une description très colorée du Gully Ravine (le ravin du goulet). Ce ravin, étroit, encaissé, tortueux, où les broussailles alternent avec des plaques de sable, a été le théâtre de combats terribles (particulièrement le 28 juin, où les troupes alliées ont avancé d'environ 1,500 mètres).

La partie du ravin dont nous nous sommes emparés était hérissée de barrières de fils de fer fixés à travers tout cela. Maintenant, le sol est encombré de débris de toutes sortes, de cadavres à demi-enterrés, de tombes fraîches, de fusils et de mitrailleuses par centaines, de milliers de cartouches, d'outils de campement, d'équipements, de lettres turques — un labour de prière venant d'un musulman fait l'événement de tout le monde, des uniformes, des couvertures, de la batterie de cuisine, tout un énorme butin, abandonné par l'ennemi.

Et là, sur des bûchers, on brûle des cadavres ennemis, ce qui fait se haïr à cause de la chaleur. L'air est épouvantable et des millions de mouches courent tout. Dans un coin, sept Turcs sont assis, leur feu sur les jambes. L'un d'eux a le bras passé autour du cou de son voisin et semble plaisanter : aucune blessure apparente, ils sont très net.

En avant de nos lignes, des cadavres de nos soldats sont couchés dans un ordre parfait à quelques mètres de nous ; mais il est impossible d'aller les chercher à cause des traillères ennemies. Plus loin, il y a des montagnes de cadavres turcs empilés, auxquels le combat acharné a mêlé quelques uns des nôtres.

Assis là-haut et après avoir avalé une tasse de thé, nos hommes se débarrassent de leur équipement, se jettent à terre en dépit des balles, des obus, du sable, des débris, des puanteurs, et de tout ce qui est autour d'eux, ils se reposent, en attendant que le jour se lève. Car, le soir même, ils pourront avoir à retourner à leur poste de surveillance et recommencer à « remuer de la terre ».

## Sur le Front Serbe

L'Armée est prête

Une note communiquée aux journaux anglais dit qu'ayant réussi à enrayer dans une large mesure le progrès du typhus et pris un repos nécessaire, l'armée serbe, aujour d'hui bien équipée, en excellente condition physique et morale, est prête à prendre l'offensive au premier moment.

Elle est maintenant pourvue d'obus pouvant percer les blindages des montiers autrichiens du Danube, qui harcèlent les tranchées le long du fleuve.

## ÉTATS-UNIS ET ALLEMAGNE

La Note à l'Allemagne

Après deux heures de délibération entre le président Wilson et le cabinet, la note à l'Allemagne a été approuvée ; le texte en sera, croit-on, prêt dans un jour ou deux et sera transmis à Berlin.

On annonce, de source sûre, que les ministres ont apporté au président Wilson leur sentiment, et qu'ils sont favorables à une attitude ferme à l'égard de l'Allemagne.

La nouvelle de cette unanimité de vues

## Dernière Heure

L'Action anglo-française contre les Colonies allemandes

Londres, 21 juillet.

Aux Communes, M. Bonar Law a exposé la situation des colonies allemandes.

Concernant les opérations militaires contre les colonies allemandes, il a rappelé les succès remportés à Samoa, au Togo, etc.

Le ministre déclare, au sujet du Cameroun, que la première tentative pour envahir le Nord du Cameroun échoua, mais la campagne a été reprise et progresse favorablement avec le concours des troupes françaises. La résistance des Allemands ne saurait durer longtemps.

M. Bonar Law signale la conquête du Sud-Ouest africain et fait l'éloge du général Baiba. Il ajoute que les opérations dans l'Est africain allemand n'ont donné encore aucun résultat positif. Il a constaté enfin que les Allemands étaient mieux préparés en Afrique que les Anglais et qu'ils possédaient une supériorité en artillerie et en munitions.

### La tension germano-roumaine

Londres, 21 juillet.

Toutes les dépêches reçues à Copenhague de même que tous les articles de la presse allemande semblent indiquer que les relations entre l'Allemagne et la Roumanie sont menacées d'une rupture.

Un article de l'Indépendance Roumaine, organe officiel réplique très chèrement à un éditorial de la Deutsche Tageszeitung et déclare que l'ingérence de l'Allemagne dans les affaires intérieures roumaines est superflue. L'organe roumain ajoute que les articles des journaux allemands conduiront bientôt la Roumanie dans une direction tout à fait opposée à celle que l'Allemagne désire.

LA GUERRE AERIENNE

In Dirigible Russe lutte contre trois Aéroplanes Allemands

Le dirigeable Mourmets, opérant une reconnaissance dans la direction de Kholm, a été attaqué à une hauteur de 3.900 mètres par trois aéroplanes allemands auxquels il livra un combat héroïque.

Des Taubes survolent la région de Remiremont

Après une assez longue absence les taubes sont revenus sur la région de Remiremont. Mardi matin, à 5 heures, le canon a mis en fuite un « indésirable » qui s'approchait de Remiremont.

Un Aviatik de type nouveau abattu par les nôtres

Une lutte aérienne fort dramatique s'est livrée, le 19 juillet, au dessus de Soissons. Un Aviatik allemand a été abattu à environ 2.000 mètres d'altitude.

lant des tentatives pour faire sauter des ponts, des trains chargés de munitions, etc

Les Grèves

Tout le monde croyait que la grève de l'usine Remington allait commencer mardi à l'heure du déjeuner. Mais le millier de mécaniciens que le mouvement devait toucher n'ont pas quitté le travail.

Les meneurs locaux proclament hardiment que dans quelques jours, il y aura en chômage des milliers d'ouvriers. Mais parmi les ouvriers eux-mêmes, on sentait cette hésitation qu'une grève à pareille époque serait nuisible plutôt que profitable à la classe ouvrière.

A la Standard Oil

Cinq mille hommes employés à charger à Bayonne (New-Jersey) l'huile de la Standard Oil, destinée à l'exportation, se sont mis en grève.

Une Proposition britannique

Le gouvernement britannique a offert au gouvernement des Etats-Unis de leur offrir la preuve qu'un riche habitant allemand de Detroit (Michigan) aime d'argent certaines personnes de Windsor (Ontario) pour les aider à détruire la propriété du gouvernement canadien.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Juillet 1915

Présidence de M. MORGAND, maire

Le Conseil municipal s'est réuni hier après-midi, en séance, sous la présidence de M. Morgand, maire, assisté de M. M. Serrurier, Jeannequin, Badoureau et Valentin, adjoints.

Communications

L'Anniversaire de l'Indépendance de la Belgique

M. Morgand, maire, s'exprime en ces termes : « Messieurs, la Belgique commémore aujourd'hui la conquête de son Indépendance, proclamée à Bruxelles, le 21 juillet 1831.

« L'Allemagne, au mépris des traités, a tenté de lui ravir cette indépendance.

« Par surprise et sous le poids du nombre, l'agresseur a bien réussi à occuper une partie du territoire belge, malgré la résistance héroïque d'une poignée d'hommes conduits par un grand Roi. Mais s'il tient encore provisoirement le sol, il n'a jamais asservi les âmes.

« Loin de la Patrie, le gouvernement de la Belgique continue inlassablement à diriger la lutte contre l'envahisseur.

« Représentants de la Cité qui a eu l'honneur d'être choisie pour accueillir sur son territoire de France les membres du gouvernement belge, vous tiendrez, sans nul doute, à adresser en ce jour à S. M. le Roi des Belges et à M. le président du Conseil des ministres la nouvelle expression des sentiments unanimes d'admiration et de reconnaissance de la population havraise pour la Nation belge, en même temps que les vœux ardents qu'elle forme pour que la victoire des Alliés consacre bientôt la revanche du Droit et restaure la Belgique dans son entière indépendance et dans son ancienne et si brillante prospérité.

« Le Conseil accueille avec une sympathie chaleureuse cette proposition de M. le maire.

Anniversaire de la Fête de S. M. la Reine des Belges

A l'occasion de la fête patronymique de S. M. la Reine de Belgique, la Municipalité avait adressé à Sa Majesté l'hommage de son respect. Le télégramme suivant est parvenu à M. Morgand, qui en a fait part au Conseil :

« Sa Majesté est vivement réjouie du témoignage de sympathie que vous lui avez adressé, et elle vous remercie de la part de la population havraise. J'ai mission de vous dire que son obligeant interprète auprès de vos concitoyens.

Décès de M. Bowyer, maire de Southampton

M. Morgand, maire, annonce la mort de M. Bowyer, maire de Southampton, dont il rappelle le voyage au Havre, et les sentiments de cordialité pour notre pays.

Mort pour la Patrie

M. Marcel Leménager, employé d'octroi, parti des premiers jours de la mobilisation, est décédé le 6 juin, à Paris, à l'hôpital auxiliaire 234, à la suite d'une blessure reçue au combat d'Artois, au début de juin. Parti comme caporal, il venait d'être nommé sergent-major.

M. Leménager, dit M. le maire, fût parti du personnel de la 2<sup>e</sup> division 1914, et était un excellent serviteur. Le Conseil municipal sera certainement unanime à s'associer à la douleur de sa famille.

Gardiens de la Paix sur le Front

L'Administration a reçu d'un groupe de gardiens de la paix du Havre, actuellement sur le front, une lettre remerciant le Maire et la Municipalité de la sollicitude qu'ils ont témoignée à leurs familles.

« Notre régiment venait de passer des journées terribles, où deux de nos frères sont morts bravement, nous avons pu — ajoute cette lettre — faire tout notre devoir sans regarder en arrière, pendant qu'au Havre, grâce à la générosité de M. le Maire et de la Municipalité, nous sommes tous sains et nous nous en rendons compte.

« Le Conseil s'associe à ces paroles et charge l'Administration de transmettre à la famille de M. Leménager l'expression de sa sympathie et de ses condoléances.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Incendie criminel à bord d'un cuirassé américain

On mande de Washington : Un incendie mystérieux a éclaté mardi soir à bord du dreadnought Oklahoma en achèvement dans les chantiers de New-York; les dégâts sont assez importants. Cet incendie est attribué à la malveillance.

Société Havraise d'Énergie Électrique

La Société Havraise d'Énergie Électrique demande la prorogation de 22 ans de la concession dont elle jouit actuellement. Cette demande est renvoyée à l'examen des Commissions de la voirie, des finances et du contentieux.

Postes et Télégraphes

Dimanches et jours fériés, fermeture des guichets. — Les guichets postaux des recettes composées qui fonctionnent en temps normal de 7 heures à 10 heures l'été et de 8 heures à 11 heures l'hiver, les dimanches et jours fériés, sont ouverts, depuis le début de la guerre, jusqu'à 12 heures.

Une lettre de M. le directeur des Postes et Télégraphes, en date du 17 juillet, indique que le maintien de cette mesure exceptionnelle n'aurait pas sans difficultés vu le personnel réduit dont on dispose. L'avis du Conseil municipal est demandé sur le point de savoir s'il y aurait inconvénient à rétablir les anciennes heures de service, les dimanches et jours fériés.

Société Havraise d'Énergie Électrique

Versement d'une indemnité à la Ville. — D'accord avec la Société l'Énergie, le Conseil avait résolu d'installer 10 lampes électriques supplémentaires sur le cours de la République et sur la place Saint-François. La guerre lui a fait obstacle à la réalisation de ce projet.

Or, la Société a obtenu, en retour de cette installation non effectuée, une réduction de prix de l'éclairage au public proportionnelle à la diminution consentie sur le prix de l'éclairage des bâtiments communaux. Il en sera ainsi aussi longtemps que le projet d'installation des nouvelles lampes ne sera pas réalisé.

Dans ces conditions, l'Administration estime qu'à défaut de cette installation, il conviendrait au moins que le cahier des charges soit appliqué dans son esprit. C'est une somme de 3.000 francs dont l'Administration a obtenu le versement de la Société l'Énergie Électrique.

Service de la Voirie et des Bâtimens

Une vente de vieux matériaux a produit 2.304 fr. 25. Le Conseil en autorise l'encassement.

Terrain communal

Location. — Le Conseil, sur la proposition de l'Administration, autorise la location d'un terrain communal d'une contenance de 720 m. pour un loyer annuel de 250 fr.

Vente de produits fabriqués à l'usine à briques

Une somme de 466 fr. 59 est votée, pour la Commission accordée à M. Queval, représentant au Havre.

Musée des Beaux-Arts

M. Jean-Henri Houker, ancien chef de bataillon au 24<sup>e</sup> territorial d'infanterie, décédé le 21 janvier, a légué au Musée des Beaux-Arts une épée offerte à son père par le général Charles-Edmond après la bataille de Culloden; une signière et des flambeaux; une épée donnée par le roi Louis XV à Duboucat de Bienville; divers objets d'art et manuscrits du grand navigateur.

Le Conseil municipal, en acceptant ces dons d'une haute valeur historique et artistique, exprime au même moment le vœu d'une profonde reconnaissance.

Bureau Municipal de Placement

M. le Ministre de l'Intérieur a accordé une subvention de 628 fr. pour le second trimestre de l'année 1914.

Le Conseil décide le versement de cette somme à la caisse municipale.

Cimetière communal

La mise en adjudication des travaux de construction d'un mur de clôture, — construction rendue nécessaire par suite de l'agrandissement du Cimetière Sainte-Marie, — n'a pas donné de résultat. Sur la proposition de l'Administration, le Conseil autorise le rattachement de ce travail aux entreprises adjudicées pour l'entretien des bâtiments communaux.

M. Lang avait présenté une remarque sur les conditions de l'adjudication.

Un échange d'observations s'en est suivi auquel ont pris part M. Basset, M. le Maire, M. Deliot et M. de Grandmaison. Si l'adjudication des entreprises n'aurait pas eu lieu, la question reviendrait devant la Commission compétente.

L'Ordre du Jour

Construction d'un égout sous le boulevard Sadi-Carnot. — Devant le collecteur du boulevard de Gravelle. — M. le Maire de Gravelle a sollicité l'autorisation de faire déboucher, dans le collecteur du boulevard de Gravelle, un égout qui serait établi sous le boulevard Sadi-Carnot pour recevoir particulièrement les eaux provenant de l'Hôtel des Emigrans, actuellement occupé par les troupes.

M. Deliot, rapporteur, fait ressortir la nécessité de cette autorisation, au point de vue de l'hygiène. En retour, la ville de Gravelle paiera une redevance annuelle de 400 francs, susceptible d'augmentation en des conditions données. La ville du Havre consentira à la commune de Gravelle une avance de 20.000 fr. pour lui permettre la construction immédiate de l'égout et cette somme portera intérêt de 5.50 0/0.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Tramways

Sur une demande de M. le sous-préfet, le Conseil invite la Compagnie des Tramways à reporter l'arrêt de la rue Fiore au droit de celui du refuge de l'Horloge du Rond-Point, sur la ligne Jette-Gravelle. La Compagnie a d'ailleurs consenti cette modification.

Voitures automobiles de nettoyage

Sur un rapport de M. Deliot, le Conseil autorise la conclusion d'un marché avec M. Liot, pour l'achat d'une voiture nécessaire aux automobiles de nettoyage.

Égout en participation

Le décompte des travaux d'égout est construit en participation avec MM. Deblanay et Bré, sous la rue Michelée, accuse un bon de 1.134 fr. 07. La somme à verser par les participants se trouve fixée à 1.521 fr. 98.

Le Conseil approuve ce décompte présenté par M. Deliot au nom de la Commission de la voirie.

Octroi. — Tarif et Règlement, Révision

Dans une précédente séance, le Conseil avait chargé ses Commissions de l'Octroi et des finances de la révision quinquennale des Tarifs et Règlement d'Octroi. M. Maillart, dans un rapport très étudié, constate tout d'abord que, depuis le commencement de la guerre, les recettes d'Octroi ont subi des moins-values importantes (548.389 fr. 99, pour les onze derniers mois). D'autre part, l'application de la loi Enguerrand, relative à l'Octroi sur le poisson de mer, aura pour effet de diminuer sérieusement les recettes d'Octroi.

M. Léon Meyer, rapporteur, fait ressortir la nécessité de cette autorisation, au point de vue de l'hygiène. En retour, la ville de Gravelle paiera une redevance annuelle de 400 francs, susceptible d'augmentation en des conditions données. La ville du Havre consentira à la commune de Gravelle une avance de 20.000 fr. pour lui permettre la construction immédiate de l'égout et cette somme portera intérêt de 5.50 0/0.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Tramways

Sur une demande de M. le sous-préfet, le Conseil invite la Compagnie des Tramways à reporter l'arrêt de la rue Fiore au droit de celui du refuge de l'Horloge du Rond-Point, sur la ligne Jette-Gravelle. La Compagnie a d'ailleurs consenti cette modification.

Voitures automobiles de nettoyage

Sur un rapport de M. Deliot, le Conseil autorise la conclusion d'un marché avec M. Liot, pour l'achat d'une voiture nécessaire aux automobiles de nettoyage.

Égout en participation

Le décompte des travaux d'égout est construit en participation avec MM. Deblanay et Bré, sous la rue Michelée, accuse un bon de 1.134 fr. 07. La somme à verser par les participants se trouve fixée à 1.521 fr. 98.

Le Conseil approuve ce décompte présenté par M. Deliot au nom de la Commission de la voirie.

Octroi. — Tarif et Règlement, Révision

Dans une précédente séance, le Conseil avait chargé ses Commissions de l'Octroi et des finances de la révision quinquennale des Tarifs et Règlement d'Octroi. M. Maillart, dans un rapport très étudié, constate tout d'abord que, depuis le commencement de la guerre, les recettes d'Octroi ont subi des moins-values importantes (548.389 fr. 99, pour les onze derniers mois). D'autre part, l'application de la loi Enguerrand, relative à l'Octroi sur le poisson de mer, aura pour effet de diminuer sérieusement les recettes d'Octroi.

déficit dont on ne peut évaluer l'importance

C'est pourquoi l'honorable rapporteur a été chargé par la Commission de proposer au Conseil la prorogation pure et simple du Tarif d'Octroi actuellement appliqué, sauf en ce qui concerne les droits sur les poissons de mer, et cela pour une année seulement.

Il n'est pas douteux que le Conseil d'Etat donnera son adhésion.

Le rapporteur établit ensuite les modifications au règlement d'Octroi. Après un échange d'observations entre MM. Lang, Maillart, Encontre, Deliot et M. Morgand maire, et les explications de M. Maillart rapporteur, la prorogation du tarif d'Octroi est votée.

Le Conseil accepte ensuite les conclusions du rapport présenté par M. Maillart, au nom des Commissions de l'Octroi et des finances, et autorise le Maire à signer, en ce qui concerne le cautionnement municipal des entrepreneurs d'Octroi autres que les entrepreneurs de boissons.

Services municipaux, achat de charbon

Sur la proposition de l'Administration, le Conseil autorise l'acquisition de 10 tonnes de charbon Newcastle, au prix de 64 fr. 80, et de 10 tonnes de Newcastle recrutié, au prix de 73 fr. 50 la tonne.

Serres municipales

Le Conseil autorise l'acquisition d'une chaudière pour le prix de 1.185 fr.

Hôtel de Ville, réfection des toitures

Sur un rapport de M. Bourrier, et après échange d'observations entre MM. Encontre, Deliot, Maillart et plusieurs de leurs collègues, un crédit de 13.000 fr. est voté pour réfection d'une partie des toitures de l'Hôtel de Ville.

Nouveau Groupe scolaire du quartier de l'Éclair

Sur un rapport de M. de Grandmaison, Demeaux, et après échange d'observations entre MM. Bré, Deliot et le rapporteur, le Conseil accepte la fourniture de pierres aux nouvelles conditions rendues nécessaires par suite de l'impossibilité qu'on se trouve, actuellement, de se procurer des pierres de Lorraine. D'où augmentation de crédit de 6.300 francs pour l'édification du nouveau groupe scolaire.

Colonies Scolaires de vacances

Sur un rapport de M. Morgand, maire, le Conseil vote un crédit de 5.000 fr. à l'œuvre des Colonies Scolaires de vacances. Cette subvention sera affectée supplémentamment à l'envoi de jeunes écoliers à la Forêt de Montgenêt qui bénéficie déjà d'une subvention de 9.000 fr.

La demande en a été faite par M. Lang, trésorier général de l'œuvre, attendu que, cette année, les écoles ne pourront encore se rendre à la colonie de Grosbois occupée par les petits réfugiés alsaciens-lorrains.

Distribution des Prix

Les distributions de prix étant supprimées cette année, dans les Ecoles communales, le crédit de 18.000 fr. qui leur était destiné s'est trouvé désaffecté. Acte a été donné de ce fait par le personnel enseignant tendant à ce que les sommes rendues disponibles soient attribuées à diverses œuvres se rattachant à la guerre, à titre de contribution des élèves.

Après avis des directeurs et directrices des Ecoles, les Commissions de l'Instruction publique et des Finances ont été d'avis que la moitié globale du crédit des distributions de prix serait répartie comme suit :

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Orphelinat des Armées (2.000), Orphelinat de l'Enseignement primaire (500), Patronage de la municipalité (2.000), Comité des Réfugiés français et belges (1.000), Comité des prisonniers de guerre originaires du Havre (500), etc.

Des livrets de caisse d'épargne seront attribués aux élèves ayant obtenu leur certificat d'études, ce qui nécessitera une dépense de 3.900 fr.

Les propositions ainsi formulées par M. Begouen-Demeaux, au nom des Commissions de l'Instruction publique et des Finances, sont adoptées par le Conseil.

Sur la proposition de M. Léon Meyer, le reliquat de crédit de 18.000 fr., soit à 5.000 francs, sera attribué aux familles nécessiteuses des instituteurs morts à l'ennemi. La Commission établit, d'accord avec l'Administration, cette répartition qui sera soumise à l'approbation du Conseil.

Questions et Propositions

Le Service des Infirmes. — M. de Grandmaison rappelle que l'insuffisance de notre matériel d'été a été constatée lors du dernier trimestre qui a été à l'échelle aux Messisins Généraux. Dans nos divers Entrepôts et Docks, des valeurs considérables sont converties contre les risques d'incendie; en ces conditions ne pourrait-on reprendre avec le Syndicat des Compagnies d'assurances la convention commencée antérieurement, en vue d'obtenir d'elles une pompe automobile? Ne pourrait-on faire pareille démarche auprès de la Chambre de commerce?

Après échange d'observations et acceptation de l'Administration, l'affaire est renvoyée à l'étude de la Commission compétente.

L'Approvisionnement en Charbon

M. Léon Meyer expose que la question du prix du charbon présente un véritable intérêt pour les finances municipales, elle intéresse non pas tant les consommateurs. Il n'est pas douteux que le Syndicat des marchands de charbons exploite la situation. Ne serait-il pas nécessaire de mettre à l'étude la question de savoir si, à l'imitation de ce qui se fait à Paris, la Municipalité ne pourrait passer des marchés avec les producteurs et tenir à la disposition des petits détaillants des provisions de charbon à des prix plus abordables que ceux qui sont actuellement et dont nous sommes encore menacés?

M. Léon Meyer demande le renvoi de la question à une Commission.

M. le Maire propose de renvoyer la question aux Commissions des finances et d'intérêt général.

Cette motion est votée.

Les Concessions au Cimetière. — M. Léon Meyer expose que, antérieurement à la guerre, les concessions d'Octroi ont subi des moins-values importantes (548.389 fr. 99, pour les onze derniers mois). D'autre part, l'application de la loi Enguerrand, relative à l'Octroi sur le poisson de mer, aura pour effet de diminuer sérieusement les recettes d'Octroi.

M. Léon Meyer, rapporteur, fait ressortir la nécessité de cette autorisation, au point de vue de l'hygiène. En retour, la ville de Gravelle paiera une redevance annuelle de 400 francs, susceptible d'augmentation en des conditions données. La ville du Havre consentira à la commune de Gravelle une avance de 20.000 fr. pour lui permettre la construction immédiate de l'égout et cette somme portera intérêt de 5.50 0/0.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Tramways

Sur une demande de M. le sous-préfet, le Conseil invite la Compagnie des Tramways à reporter l'arrêt de la rue Fiore au droit de celui du refuge de l'Horloge du Rond-Point, sur la ligne Jette-Gravelle. La Compagnie a d'ailleurs consenti cette modification.

Voitures automobiles de nettoyage

Sur un rapport de M. Deliot, le Conseil autorise la conclusion d'un marché avec M. Liot, pour l'achat d'une voiture nécessaire aux automobiles de nettoyage.

Égout en participation

Le décompte des travaux d'égout est construit en participation avec MM. Deblanay et Bré, sous la rue Michelée, accuse un bon de 1.134 fr. 07. La somme à verser par les participants se trouve fixée à 1.521 fr. 98.

Le Conseil approuve ce décompte présenté par M. Deliot au nom de la Commission de la voirie.

Octroi. — Tarif et Règlement, Révision

Dans une précédente séance, le Conseil avait chargé ses Commissions de l'Octroi et des finances de la révision quinquennale des Tarifs et Règlement d'Octroi. M. Maillart, dans un rapport très étudié, constate tout d'abord que, depuis le commencement de la guerre, les recettes d'Octroi ont subi des moins-values importantes (548.389 fr. 99, pour les onze derniers mois). D'autre part, l'application de la loi Enguerrand, relative à l'Octroi sur le poisson de mer, aura pour effet de diminuer sérieusement les recettes d'Octroi.

M. Léon Meyer, rapporteur, fait ressortir la nécessité de cette autorisation, au point de vue de l'hygiène. En retour, la ville de Gravelle paiera une redevance annuelle de 400 francs, susceptible d'augmentation en des conditions données. La ville du Havre consentira à la commune de Gravelle une avance de 20.000 fr. pour lui permettre la construction immédiate de l'égout et cette somme portera intérêt de 5.50 0/0.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

sions est attribué au Bureau de bienfaisance

Et puis, la concession immédiate n'est pas d'une nécessité absolue; on peut avoir recours, après un délai plus ou moins long, à l'exhumation. M. Jennequin demande au Conseil de ne point compromettre l'équilibre budgétaire par des crédits inconsidérément consentis.

M. Léon Meyer déclare que, d'une enquête à laquelle il s'est livré, il résulte que la Ville n'a jamais subi de ce fait aucun dommage. Il estime que la mesure nouvelle a été prise trop légèrement. Il demande que l'on revienne à l'ancienne façon de procéder. Il réclame le vote du Conseil à ce sujet.

M. Jennequin, adjoint, reprend son argumentation et ajoute que, lorsque tout le monde pourra demander une concession avec délai de paiement, il craint bien que le budget ne se trouve compromis.

tion de Gevaert, ancien directeur du Conservatoire de Bruxelles, et de la Brabantine. Cette audition était réhaussée par l'accompagnement d'un orchestre symphonique composé de MM. Brasseur, Aquilina et Jouen, violonistes; Schoppen et Vergeure, violoncellistes; Melays, contre-basse. M. Duly tenait le clavier de l'orgue.

Souscriptions et Dons

Nous avons reçu de la Société de Participation des Travaux du Port du Havre la somme de 278 fr. 00 provenant d'une partie du prélèvement volontaire sur les salaires du personnel ouvrier et employés se décomposant comme suit :

L'appel de l'or pour la Défense Nationale. Du 19 au 21 juillet, la succursale du Havre de la Banque de France a reçu 568,000 francs.

Aux Boulangers

Le bureau municipal de vente des farines américaines à l'Hôtel de Ville, qui avait été provisoirement fermé, fonctionnera de nouveau à compter du lundi 26 courant, les lundi, mercredi et vendredi, de 3 heures à 5 heures.

L'éclairage des Automobiles

En raison de la diminution de l'éclairage public et pour parer à ses inconvénients en ce qui concerne l'interdiction pour les automobiles de l'emploi des phares dans la ville du Havre, des essais ont été faits pour que ces phares puissent être utilisés avec une lumière atténuée.

Les résultats de ces essais ayant été satisfaisants, l'amiral gouverneur décide que, par modification à l'arrêté pris le 1er novembre 1914, l'emploi des phares pour les automobiles sera autorisé sous la réserve que l'éclat de la lumière sera atténué d'une manière quelconque, de telle sorte que le faisceau lumineux soit suffisant pour éclairer la route sans risquer de gêner les conducteurs de voitures ou les piétons.

Le gouverneur rappelle toutefois que les automobilistes ne doivent pas profiter de cette latitude pour marcher à des vitesses exagérées et que toute infraction à l'arrêté pris pour la réglementation de la vitesse des automobiles sera rigoureusement poursuivie.

Les Enfants sur la voie publique. Nous croyons devoir appeler l'attention des parents sur le danger que courent les enfants qui se placent sur les routes, quelquefois volontairement en jouant, ou qui ne se rangent pas assez à temps au moment du passage des voitures automobiles. De tels agissements peuvent être la cause de graves accidents.

Accident Maritime. Le mistral qui a soufflé en tempête durant toute la journée de dimanche, a causé, à Marseille, un accident dont les conséquences eussent pu être des plus graves.

Un Soldat anglais noyé. Hier matin, à neuf heures, on a retiré du bassin Baillet, près de la tente de la Compagnie « La Seine », le corps d'un soldat de l'armée britannique, dont l'identité a été aussitôt établie.

Un Noyé. On a retiré, hier soir, vers huit heures vingt, de l'avenue-port, le cadavre d'un homme qui flottait, non loin de Séraphore.

Accident mortel. Hier matin, à cinq heures et demie, au carrefour de Frascati, à l'endroit exact où la ligne des tramways de la ligne Jette-Graville décrit une courbe, Mme Banel, qui se rendait à son travail aux ateliers Schneider, committ l'imprudence de vouloir monter d'un coup de volant.

Accident mortel. Hier matin, à cinq heures et demie, au carrefour de Frascati, à l'endroit exact où la ligne des tramways de la ligne Jette-Graville décrit une courbe, Mme Banel, qui se rendait à son travail aux ateliers Schneider, committ l'imprudence de vouloir monter d'un coup de volant.

tail à la tête une grave blessure qui annonçait une fracture du crâne, aussi s'empressa-t-on de faire demander une voiture d'ambulance pour la transporter à l'hôpital. Mais au moment où la voiture arrivait au poste de secours, la pauvre femme rendait le dernier soupir.

Mauvaise Femme de ménage. M. Pierre Le Gac, âgé de 55 ans, chauffeur à la Tréfilerie et demeurant rue Joubert, 41, avait eu pendant six mois comme femme de ménage, la femme L..., âgée de 40 ans, demeurant dans le quartier Sainte-Marie.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Le bureau invite, d'autre part, les familles des sociétaires mobilisés de vouloir bien l'en avertir sans plus de retard, afin de pouvoir régulariser la situation de chacun sur les contrôles de la Société.

Communications Diverses

Ecole pratique de Commerce et d'Industrie. L'exposition des travaux des élèves sera ouverte au public le dimanche 25, lundi 26 juillet, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce au siège social, 5, rue Caligny. — Téléphone n° 220.

Société de Secours Mutuels « La Fraternelle Graviillaise ». — Dimanche 25 courant, réunion générale trimestrielle, au siège social, Hôtel de Graviille, à 2 heures précises, paiement des cotisations. A 2 h. 30, compte rendu du secrétaire et du trésorier. Questions diverses.

Syndicat des Employés de Magasin. — En raison de la tenue des obsèques de M. Hanriot, a été noté parmi les personnes présentes M. S. M. M., secrétaire des Employés de Magasin. Il est prié de lire, M. A. Lassinier, secrétaire des Employés de Magasin.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre. Audience du 21 juillet 1915. Présidence de M. TASSARD, vice-président.

Georges Fontaine, charretier, rue Percanville, est poursuivi d'avoir le 22 mai dernier, soustrait six bâches de bois sur la route de Saint-Denis-de-la-Plaine. Il fut surpris au moment où il les chargeait sur son camion et les recouvrait d'un prélat.

Desiré Hagron, âgé de 40 ans, journalier, est poursuivi pour avoir dérobé, à bord d'un navire sur lequel il travaillait, vingt kilos de sucre cristallisé. Il avait, selon lui, placé ce sucre dans une boîte en fer blanc avec laquelle il fut surpris, mais ces vingt kilos étaient le résultat de nombreux grillages.

Edmond Lechevalier qui fut arrêté au pont de la Burre, les poches bourrées de café — il en avait huit kilos — reconnaît qu'il les avait pris à bord d'un navire. Il est condamné à quinze jours de prison.

Mauvaise Mère. La femme B-nait, née Alexandrine Delafosse, âgée de 21 ans, demeurant 39, rue Bazard, est poursuivie pour mauvais traitements ayant compromis la santé de ses enfants.

Le Tribunal a condamné cette mauvaise mère à un mois de prison.

Cour d'Assises de la Seine-Inférieure. Audience du 21 juillet 1915. Présidence de M. le conseiller ROBISSARD.

Un Infanticide. La fille Elise Caron, domiciliée à Honperville, âgée de 17 ans, est accusée d'avoir tué son enfant né nouveau-né.

Le Tribunal a condamné cette mauvaise mère à un mois de prison.

Le Tribunal a condamné cette mauvaise mère à un mois de prison.

Le Tribunal a condamné cette mauvaise mère à un mois de prison.

Le Tribunal a condamné cette mauvaise mère à un mois de prison.

Le Tribunal a condamné cette mauvaise mère à un mois de prison.

Le Tribunal a condamné cette mauvaise mère à un mois de prison.

Une Bonne Idée. C'est la création du Baril de trente litres pour la vente directe du lieu de production des vins rouges et blancs, les plus rares de M. G. Saigues, à Narbonne (Aude).

CHRONIQUE REGIONALE

Sainte-Adresse. Le maire de Sainte-Adresse a l'honneur d'annoncer ses concitoyens qu'en conformité de :

Mort au Champ d'Honneur. M. Pierre FENESTRE ; M. et M. Leon DEGENETIS ; M. Jean DEGENETIS ; M. et M. Emmanuel CAUDEBEC ; M. et M. Benitois CAUDEBEC et leurs Enfants ; M. et M. Emile FENESTRE ; M. et M. Jean FENESTRE et leur Famille ; Les Familles FENESTRE, CAUDEBEC, LEBER, PAPIN, CAUCHOIS, GAILLARD, LANCESEUR, DEGENETIS.

Mort au Champ d'Honneur. M. et M. Clémentine HANGARD, sa sœur ; M. Pierre HANGARD, son frère, soldat au 3e d'infanterie ; M. HANGARD et leur Famille ; M. M. HANGARD, HANGARD et le Personnel de la Verrière de Graville et des Amis.

Mort au Champ d'Honneur. M. Eugène DESCHAMPS, ses Enfants et Petits-Enfants, et la Famille.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Eugène LAVILLE, épouse ABRARD, 41 ans, sans profession, rue de l'Écu, 4 ; Alfred BERNARD, 39 ans, journalier, rue Guillaume-de-Marscelles, 6 ; Marie GIFFARD, 18 mois, rue du Perrey, 24 ; Jeanne LE BRIS, épouse LE FEVRE, 48 ans, journalière, rue Frédéric-Sauvage, 46.

Edward DODD, 49 ans, sergent army service corps Labour section, hôpital n° 2, quai d'Escale ; Adolphe FERRAND, 43 ans, soldat 10e escad du train, domicilié à Saint-Lô d'Orville (Manche), Hospice Général.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures

INSTITUT MEDICAL. Maladies de la peau. Verrues, Éczémas, Psoriasis, Lupus, Cancer, Tumeurs, Adèles, etc.

Mort au Champ d'Honneur. M. et M. Pierre FENESTRE ; M. et M. Leon DEGENETIS ; M. Jean DEGENETIS ; M. et M. Emmanuel CAUDEBEC ; M. et M. Benitois CAUDEBEC et leurs Enfants ; M. et M. Emile FENESTRE ; M. et M. Jean FENESTRE et leur Famille ; Les Familles FENESTRE, CAUDEBEC, LEBER, PAPIN, CAUCHOIS, GAILLARD, LANCESEUR, DEGENETIS.

Mort au Champ d'Honneur. M. et M. Clémentine HANGARD, sa sœur ; M. Pierre HANGARD, son frère, soldat au 3e d'infanterie ; M. HANGARD et leur Famille ; M. M. HANGARD, HANGARD et le Personnel de la Verrière de Graville et des Amis.

Mort au Champ d'Honneur. M. Eugène DESCHAMPS, ses Enfants et Petits-Enfants, et la Famille.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, rue de Strasbourg (tel. 93) VOITURES « Tourista » 1501. Bicyclettes « Tourista » 1501.

M. et M. Emile LENOBLE et leurs enfants ; M. Ferdinand LENOBLE, M. et M. Félix CAUVIN, la Famille et les Amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE

M. et M. Albert LEMESLE, ses père et mère ; ses Frères et Sœurs, Parents et Amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Paul-François LEMESLE

GRUIDOR. Pour éteindre votre Soif, prenez le GRUIDOR

EN VENTE dans tous les Bureaux et chez les Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE des Chemins de Fer de l'ETAT. Modifié au 10 Juillet 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service modifié au 10 Juillet 1915. Prix : 10 centimes

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

Tableau des horaires pour le Havre et Rouen.

Tableau des horaires pour le Havre et Caen.

Tableau des horaires pour le Havre et Dunkerque.

Tableau des horaires pour le Havre et Bordeaux.

Tableau des horaires pour le Havre et Marseille.

Tableau des horaires pour le Havre et Dakar.

Tableau des horaires pour le Havre et Rio-Janeiro.

Tableau des horaires pour le Havre et Bahia.

Tableau des horaires pour le Havre et Singapour.

Tableau des horaires pour le Havre et Yokohama.

Tableau des horaires pour le Havre et Kobe.

Tableau des horaires pour le Havre et Osaka.

DÉPURATIF DES ENFANTS SIROP TAINE

Tonique et Reconstituant Iode assimilable et Glycéros

Médicament rigoureusement dosé Cette préparation est spécialement recommandée par MM. les Docteurs pour les enfants, dans le traitement de la Scrofule, du Lymphatisme, du Rachitisme, engorgement des ganglions, le Gourme et en général toutes les maladies de la peau chez les Enfants.

Prix : le litre, 4.50 — Le demi-litre, 2.50

Gros : PHARMACIE DU PILON D'OR 20, Place de l'Hôtel-de-Ville — LE HAVRE Détail : TOUTES PHARMACIES

Le Petit Havre SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

L'accueil fait par tous nos lecteurs et lectrices à notre SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ publication illustrée d'innombrables gravures en noir et EN COULEURS a été tel, qu'il constitue un succès sans précédent.

Nous avons pris toutes nos dispositions pour obtenir et publier les documents les plus intéressants et les plus précis, photographiques prises sur le front, dessins de soldats ayant assisté à l'action, etc., de telle sorte que notre Supplément illustré constituera le vrai Livre émouvant et authentique de

L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA GUERRE EUROPÉENNE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'acheter au fur et à mesure les numéros que nous publions et de se faire réserver les numéros suivants chez leur marchand de journaux ordinaire.

Le Petit Havre SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

formera le véritable Livre Populaire de la Guerre de 1914

Pas un de nos lecteurs ne voudra oublier d'acheter nos numéros hebdomadaires au

Prix de 5 Centimes

contenant chacun un nombre considérable d'illustrations en noir et en couleurs.

EN VENTE chez TOUS nos CORRESPONDANTS

Si vous êtes déprimé, prenez du VIN BIO-SUPRÊME

Tonique, Apéritif et Nutritif, Antidépresseur et Reconstituant

A base de Suc de viande, Quinquina, Kola, Cacao, Coca, Extrait Iodo-tannique et Glycéro-Phosphate assimilables

La composition de ce Vin suffit à indiquer les nombreux cas dans lesquels on peut l'employer. Le Suc de Viande est l'élément nutritif par excellence. Le Quinquina est tonique et fébrifuge. Le Noix de Kola, dont les principes actifs sont : la caféine, la théobromine, le rouge de kola et le tannin, agit comme reconstituant, antineurasthénique, tonique du cœur et régulateur de la circulation du sang.

Le Cacao agit surtout par la théobromine, le rouge de cacao et la matière grasse qu'il contient, c'est tout à la fois un aliment et un médicament essentiellement nutritif.

Enfin, les Glycérophosphates ont été l'objet d'une importante communication faite à l'Académie de Médecine par un de nos grands médecins des hôpitaux de Paris, qui les a expérimentés durant plusieurs années dans son service et a démontré la parfaite assimilation de ces corps ainsi que leur grande supériorité sur les phosphates employés jusqu'à ce jour.

L'action de ces médicaments réunis est très importante : ils exercent sur la nutrition des organes une puissante accélération, ce sont les médicaments de la dépression nerveuse.

Le Vin Bio-Suprême, préparé par lixiviation au vin de Grenache vieux, contient en dissolution tous les principes actifs des plantes et corps énumérés : Suc de viande, Quinquina, Kola, Coca, Cacao et Glycérophosphates de chaux et de soude. Sa conservation est parfaite, son goût très agréable, son assimilation absolue.

Il se recommande particulièrement aux personnes Anémiques, Débiles, aux Convalescents, aux Vieillards, ainsi qu'aux Adolescents, dont la croissance est rapide et la constitution faible.

DOSE. — Un verre à madère avant chacun des principaux repas.

PRIX : LE LITRE, 4 fr. 50

Dépôt Général : PHARMACIE PRINCIPALE

28, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Lescaze, 2

G<sup>de</sup> PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES

Rue Voltaire, 56, Havre

R. LE DUC et L. PRESSET, Ph. de 1<sup>re</sup> classe

VENTES PUBLIQUES

Le Vendredi 23 Juillet 1915, à 3 heures de l'après-midi, Magasin Général, Cour D. M. F. BADOUREAU, sequestre, fera vendre publiquement pour compte de qui de droit, en vertu d'un jugement du Tribunal de Commerce du Havre, en date du 30 Juin 1915, par le ministère de ETIENNE OUREAU, courtier :

KHC = 97 balles IZILE TULA, 11,500 kilos, ex Virginie.

AAA = 6 balles CHANVRE HENNEQUIN, 1,000 kilos, ex-Indes.

Le tout état sain. 14.22.33 (1980)

Le Vendredi 23 Juillet 1915, à la suite de la vente de M. F. BADOUREAU, Magasin Général, Cour G. M. F. BADOUREAU fera vendre publiquement pour compte de qui il appartiendra, par le ministère de ETIENNE OUREAU, courtier :

B = 50 balles IZILE Palma avariés. 14.22.33 (1979)

Etude de M. J. PERRIGAUD, huissier de la Banque de France à Montivilliers (Successeur de M. VALOIS).

VENTE DE RÉCOLTES SUR PIED

Samedi prochain 24 Juillet 1915, à deux heures du soir, à Saïa-Martin du-Bec (vers Manneville), sur la ferme exploitée par M. Henri Lemesse, M. Valois, huissier, suppléant M. J. Perrigaud, procédera à la vente aux enchères publiques d'environ :

4 hectares 13 ares de Trèfle de pays ; 2 hectares de Blé ; 1 hectare 13 ares d'avoine.

Requière de M. Bouchez, avoué (suppléé par M. Roussel, avoué, administrateur sequestre). Aux conditions qui seront annoncées lors de la vente. (2059)

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

ACTE DE PROBITÉ M. H. ... remercie très sincèrement M. André BARRY, aide-vétérinaire au 12<sup>e</sup> Infanterie, qui lui a remis, après déclaration au Commissaire de Police, son porte-monnaie contenant une somme d'argent. (2332)

PERDU Bracelet en Or de l'Hôtel de Ville au Rond-Point. Pour le rapporter, prendre l'adresse au bureau du journal. Bonne récompense. (2172)

PERDU Place de l'Hôtel-de-Ville ou autour de l'Hôtel des Régates, BRACELET en or couronne comte, perles, rubis et émeraude. Rapporter : BELARNE, 73, boulevard de Strasbourg, Bonne récompense.

ON DEMANDE Conducteur - Typographe

JEUNE HOMME pour faire les courses et le nettoyage. — S'adresser L. OBERI, 5, rue Edouard-Larue. (2262)

ON DEMANDE un bon Ouvrier Forgeron

connaisant un peu l'ajustage, ainsi que 2 Ouvriers d'Atelier. — Se présenter à l'usine à briquettes de la Société Générale de Houilles et Agglomérés, 73, rue Ch.-Lafitte. (2272)

ON DEMANDE aux Etablissements Feuillette, à Goderville (Seine-Inférieure), des Ouvriers Telleurs de Lio et des Manœuvres Français ou Belges, pour le rouissage et le teillage du lio. L'usine occupe les Femmes et les Enfants des Ouvriers. 21.32 (2306)

ON DEMANDE JOURNALIERS Hommes et Jeunes Gens. Prendre l'adresse au bureau du journal. J. D. ( )

Commis Epicier de 15 à 18 ans, si possible sachant conduire, est demandé, chez M. VIEVARD, Epicerie Nouvelle, 43, boulevard Sadi-Carnot, Graville-Sainte-Honorine. 21.32 (2302)

ON DEMANDE un COMMIS EPICIER et un JEUNE HOMME pour faire les courses. S'adresser Epicerie FONTENAY, 33, rue Frédéric-Sauvage. (2373)

DENTIERS

MOTET, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Répare les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs

Reparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures

Dents à 1 fr. 50. Dents de 13 p 57. Dentiers de 35 fr. Dentiers haut et bas de 140 p 90. de 90 p 100.

Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets

Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE Talays et el porcelaine, Denti-Pivots, Couronnes et Bridges

Extraction gratuite pour tous les Militaires

ON DEMANDE un Jeune Homme de 16 à 17 ans, sachant aller à bicyclette, pour faire courses et nettoyage de magasin. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (1996)

ON DEMANDE Jeune Homme de 12 à 14 ans, pour faire les courses. S'adresser à Mme MACHARD, 36, rue Séry. (2362)

ON DEMANDE un Jeune Homme de 17 à 18 ans, pour faire les courses et le travail de bureau. — S'adresser aux Pompes Funèbres, DELAUNAY et Co, Hôtel de Ville. (2183)

MAITRE CHARPENTIER retiré des affaires, demande place de jardinier ou propriétaire avec parc, pouvant tenir comptabilité, le mètre de tous travaux, construction, l'exploitation des bois haute futaie et forestiers. — Ecrire à ADFFAY, au bureau du journal. 22.33 24 25 (2318)

JEUNES FILLES de 13 à 15 ans, payées de suite, sont demandées pour apprendre le triage des cafés, ainsi que des Ouvrières au courant de ce travail. S'adresser rue Anfray, 14. (2342)

ON DEMANDE une Jeune Fille de 16 à 18 ans, pour commerce de préférence sachant parler un peu l'Anglais. — S'adresser chez M. AUBIN, 366, rue de Normandie. (2342)

ON DEMANDE UNE NOURRICE au sein ou sèche, pour prendre nourrisson chez elle, à la campagne. Sérieuses références exigées. S'adr. chez M<sup>me</sup> SOUBELLE, 10, rue Bernadine-de-Saint-Pierre. (2342)

ON DEMANDE une Femme de Ménage très soignée, disposant de 4 heures par jour le matin. Ecrire au bureau du journal, init. C.P.A.Y. (2132)

FEMME de Mobilisé, connaissant commerce, demande place de Gérance ou Succursale ou emploi similaire. — Prendre l'adresse au journal. (2322)

DAME Femme de Ménage (ayant un son mari tué à la guerre) demande place comme

Muni de bonnes références. S'adresser au bureau du journal. (2352)

PERSONNE 40 ans, très sérieuse, excellente éducation, demande place de Gouvernante d'intérieur, de préférence chez personne seule. Irait à la campagne. — Ecrire au journal. DUVAL. (2352)

JE CHERCHE de suite Pavillon ou Maison meublée, payé comptant. Pressé. Répondre : M<sup>me</sup> J. Maurice 21.

MALADIES DE LA FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de familles font prendre à leurs fillettes la Jouvence de l'Abbé Soury pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les maladies qui souffrent de Maladies intérieures, Suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibrome, Hémorragies, Tumeurs, Cancers, trouveront la guérison en employant la Jouvence de l'Abbé Soury.

Celles qui craignent les accidents du RETOUR D'AGE doivent faire avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY une cure pour aider le sang à se bien placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, 3 fr. 50 le flacon dans toutes Pharmacies ; 4 fr. 10 franco ; les 3 flacons, 10 fr. 50 franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Notice contenant renseignements gratuits

La Pharmacie-Droguerie AU PILON D'OR

Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

AVIS AUX MILITAIRES

LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS

Prix Modérés

Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

GARAGE CAPLET RUE DICQUEMARE 34-36 (2086)

ON DEMANDE 2 PIÈCES Cuisine très propre, 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> étage, dans maison bien tenue, grands arbres ou abouli-tiens. On prendrait suite de bail — Faire offres GERMAIN, au bureau du journal. (2262)

ON DEMANDE APPARTEMENT à louer de suite, dans maison propre, rue

UN MAGASIN pour dépôt de marchandises. Quartier du Rond-Point de préférence. Faire offres bureau du journal, initiales LOUIS 17. (2342)

OFFICIER ANGLAIS demande Appartement meublé vue sur la mer indispensable. Réponse OFFICIER, au bureau du journal. (2352)

MÉNAGE deux personnes propres, cherche pour la durée de la guerre, Appartement garni au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> étage, salle à manger et chambre à coucher. — Ecrire LEOPOLD 100, bureau du journal. (2262)

ON DESIRE trouver, près un tramway ou une gare, Petit Pied-à-Terre de 2 ou 3 pièces avec jardin, dans endroit aéré. Donner détail, adresse et prix.

On achèterait tourture, une Jaquette en taurture. — Ecrire ALPHAN, au bureau du journal. (2342)

A LOUER de suite au centre de la ville CHAMBRE ET CUISINE meublées confortables dans maison de famille. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (2262)

A LOUER très bel Herbage enclavé, avec arbr et eau, bien situé, route Nationale, à St-Aubin-Routot. — On prendrait un ou plusieurs Chevaux en pension au mois. S'adresser ou écrire à M. DE LAISTRE, St-Aubin-Routot, près l'Hôtel de la Botte 22.34 (2072)

On demande à acheter au Havre PAVILLON en viager ou avec arrangements. Faire offres à M<sup>me</sup> N. MOREL, au bureau du journal. (2262)

CONSULTATIONS sur toutes affaires et marche à suivre. — Sur Successions, Nues Propriétés, Prêts hypothécaires, etc. — S'adresser ou écrire à M. FÉLIX VIVIER, 84, rue de Saint-Quentin, Maison de Confiance (25<sup>e</sup> année) DMJ - 31j (1535)

OCCASIONS

MONTRES — BIJOUX — DIAMANTS Achat de Vieil Or 3 fr. le gramme en Echange et SANS ECHANGE, au Meux. Spécialité de Montres-Bracelets pour Soldats. LELU, 40, rue Voltaire. — Téléph. 11.01. DÉJECTIONS : Tous les Ordres et tous les rubans Belges et Français en Magasin. — Croix de Guerre avec Palme ou Etoile, 3 fr. 80. Le ruban de la Croix de Guerre est donné gratuitement à tous les soldats blessés y ayant droit. — Barrettes genre anglais, tous les ordres, 0.20 même 3 ordres ensemble. (21632)

Spécialité de LITS Fer et Cuivre

L. VASSAL 8, rue Jules-Lescaze, 8 (près l'Hôtel de Ville)

VENTE ET LOCATION DE LITERIE

PRIX MODÉRÉS Grand Choix de Lits fer et cuivre, Lits laqué, Lits-Cage Succursale, 32, rue de Normandie (22542)

ON OFFRE du FUMIER

gratuitement et en même temps offrirait même pour le déplacement causé pour l'enlèvement. Prendre l'adresse au bureau du journal.

ON DESIRE ACHETER VOITURE

2 ou 4 roues, de préférence couverte, pour service de livraison. — S'adresser AU VIEUX CHÈNE, 83, rue Voltaire. (2241)

ON ACHÈTERAIT Poêle d'appartement en très bon état Prendre l'adresse au bureau du journal. (2272)

J'ACHÈTE TOUTES MARCHANDISES ET DÉBARRAS

A VENDRE 3 bonnes Machines à coudre et Bicyclettes Peugeot pour homme et dame. — 28, rue Dicquemare. (2352)

OCCASIONS

Buffet de cuisine vitré. 35 fr. Grand Lit fer et cuivre et Bon Sommier. 55 — Un Secrétaire. 25 — Une Vitre d'entaille. 25 — Matelas, Glaces, Bicyclettes (homme et enfant), Lit-Cage, Bano et Chaises; Bouteilles vides. 25, rue d'Etretat, 25 (22582)

A VENDRE

pour cause de double emploi BEAU LIT en bois vert et cuivre neuf, largeur 1 m 15 et très beau Sommier. Prendre l'adresse au bureau du journal. (22602)

DONNEZ VOS LOUIS D'OR

à la Banque de France et avec vos billets, procurez-vous de l'OR au POIDS 500 fr. de Louis d'Or présent 162 gr. pour 500 fr. en billets, je vous donne 200 grammes d'Or Pur.

Après avoir donné vos Louis d'Or à la France, et être venus échanger vos billets, vous posséderez 38 grammes d'Or de plus, que lorsque vous possédiez vos Louis.

Spécialité de brillants et riches bijoux or DÉLIOT 91, Rue de Paris, 91 (près du Printemps) Bureau ouvert de 3 à 6 h. (22572)

Fonds de Commerce à vendre

Etude de M. F. POUCHET, huissier de la Banque de France, à Haerville

A céder, cause de décès BON CAFÉ-DÉBIT EPICERIE, à la campagne. Facilités de paiement.

A LOUER pour Saint-Michel 1916, une Bonne Ferme, 20 hectares environ. S'adresser à M<sup>me</sup> POUCHET, huissier à Haerville. (2199)

A CÉDER CAFÉ-DÉBIT-MEUBLÉS quartier gare, Aff. au Café, 65 fr., avec 6,000 fr. comptant.

CAFÉ-DÉBIT-MEUBLÉS centre, 47 chambres, 150 bres, affaires au Café, 40 fr. Avec 5,000 fr. comptant. Loyer, 23, rue Séry, Ha. re. (22182)

A CÉDER de suite, cause de décès, Fonds de Café-Débit peu épico-licé à pouvoir supprimer avec 500 francs. Loyer 500 fr. Ecrire bureau du journal : M. Victor 59.

CAFÉ-RESTAURANT Chambres meublées, très belle affaire à prendre avec 3,000 fr. comptant ;

ÉPICERIE-CAFÉ-Débit, quartier très popu- laire au Havre, place 3,000 fr. nets ; à prendre avec 2,500 fr. comptant. Voir M. CADIC, 231, rue de Normandie. (22632)

HAVRE Imprimerie du Journal Le Havre 35, rue Fontenelle

Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET

Feuilleton du PETIT HAVRE 29

VISION ROUGE

PAR Georges MALDAGUE

PREMIÈRE PARTIE

Le Secret de Jean

— Pensez, Madame, fit Ernestine, qui se penchait son air brave, et, après l'avoir souté en un tampon serré, avec lequel elle se pressait une dernière fois les yeux, remettait son mouchoir dans sa poche, pensez qu'il faut que je me dégrouille... Ils doivent manger les miches !

— Que vas-tu faire, mon enfant ? Elle retourna au long étui déposé à terre, renfermant l'instrument, l'outil sacré, le gagne-pain de la famille.

— La clientèle de papa, Madame... Il a ses maisons attirées, je les connais... J'y ai été de loin en loin avec lui... et je chanterai à sa place...

— C'est que vous savez, au miches, faut pas leur en promettre, faut leur en donner ! Ce que ça tortille bien, et ce que ça use !

En parlant, elle ouvrait la boîte, elle sortait le violon.

— Je commencerai ici, Madame... Vous le permettez, n'est-ce pas ?

— Pauvre gamine ! Oui, je te crois, que je le permets.

Dix voix s'écrièrent : — En voilà une idée lumineuse ! — Pour sûr, qu'on aura bien un sou pour toi...

— Chante Titine ! La patronne domina les exclamations. — Je ne l'autorise à chanter que si tout le monde se met à l'ouvrage.

— On s'y met ! — Voilà, Madame ! — Motus vous autres !

En une minute, ce fut le silence, ce silence incomplet des ateliers, où frissonnent les étoffes, où orient les ciseaux, où l'aiguille s'envole en bruissant.

La fillette plaça son instrument tout naturellement sur l'épaule, appuyant le menton à la place voulue.

Et sinon avec le brio, la légèreté de doigt du père, du moins sans écorcher l'oreille, elle commença l'accompagnement de l'« Etoile d'Amour ».

Le matin, les rêveries sont plus claires, avec pourtant les impressions moins complètes.

Le charme, s'il vous atteint, ne va pas chercher les sensations aux profondeurs de votre être.

La note mélancolique, sentimentale, se corsait de la gâllé de la chaleur du dehors, avec le matinal soleil de juin déjà ardent.

Ce fut sur un ton clair et triomphant que l'on répéta pour la dernière fois le refrain, sans lever les yeux de dessus son ouvrage.

C'est l'étoile d'amour, C'est l'étoile d'espérance. Les amants, les matresses Aiment la nuit, le jour, Un poète m'a dit, Qu'il était une étoile... Elle l'on aime toujours.

— Maintenant, « Petit Chagrin ». — C'est de la rengaine ! — Non, non, c'est très joli. — Allons, soit, dit Mme Vinat, « Petit Chagrin », et ce sera tout.

Comme elle le voyait faire à son père, Ernestine donna deux ou trois accords.

Puis elle commença, expressive, émue, comme si elle eût senti, fillette en jupes courtes et en natte dans le dos, « Petit Chagrin ».

Les mots les plus tendres, jamais Ne diront combien je t'aime, Jeune matresse !

J'ai tant parlé pour t'émouvoir, Lorsqu'en tes yeux j'avais cru voir La sainte ivresse.

Les reproches ne servent point, Surtout quand on les fait de loin, Des qu'on s'isole.

Mais en songeant qu'aux jours passés Nous nous sommes bien embrassés, Je me console.

On m'a dit que j'avais été D'une grande naïveté, Everser toi-même...

Et qu'avant de beaucoup aimer Le cœur devrait mieux s'informer De ce qu'il aime.

Encore un baiser, veux-tu bien ? Un baiser, qui n'engage à rien, Sans qu'on se touche.

Tu le rendras à ton aiant, En le figurant un moment Qu'il a ma bouche !

Tout l'atelier, comme galvanisé cette fois, répéta, sur des tons différents, avec plus ou moins d'expansion :

Qu'il a ma bouche ! — Assez ! dit Mme Vinat, la main à la poche, puis travaillons !

— Tiens, Titine ! — Tiens ma fille ! — Allons tout le monde, un sou pour la chanteuse !

La patronne mit cinquante centimes et donna la permission de passer dans les deux autres ateliers.

Lorsque la petite eut terminé sa tournée, Mme Vinat, qui l'avait suivie, lui tapa sur la joue.

— Là, ma grosse, tu pourras en faire autant tous les jours, en attendant la guérison de ton père, mais je préfère dans l'heure de midi, on perdra moins de temps...

— Alors, Madame, je viendrai dans l'heure de midi.

— Arrive pour le déjeuner, tu mangeras comme d'habitude.